

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 22 (1975)
Heft: 10

Artikel: L'hélicoptère de la protection civile genevoise au secours des écoliers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hélicoptère de la protection civile genevoise au secours des écoliers

Le Département de l'instruction publique du canton de Genève organise chaque année environ 280 classes de neige à l'intention des élèves des écoles primaires et secondaires. Lors de ces classes blanches où l'enseignement des mathématiques et du français est provisoirement suspendu en faveur des plaisirs du ski, il arrive parfois qu'un élève soit victime d'un accident. S'il s'avère que son état nécessite une hospitalisation, le responsable de la classe peut alors faire appel au service d'hélicoptère de la protection civile genevoise.

Ce service, provisoirement basé sur l'aéroport de Genève-Cointrin, dispose d'un appareil et de pilotes prêts à intervenir à chaque instant. Lors d'une alarme, après avoir réuni les renseignements nécessaires (lieu de l'accident, nombre de blessés, genre de blessure, conditions météorologiques sur place, etc.), deux pilotes prennent l'air et se dirigent sur les lieux de l'accident. A destination, ils sont à même de compléter les soins déjà prodigués et de préparer le blessé pour le transport. Ils l'installent à bord et l'amènent ensuite à l'hôpital où il sera soigné.

Ces transports qui s'effectuent avec célérité et confort permettent d'offrir aux patients des soins rapides dans un hôpital spécialisé et proche de leur domicile, ce qui les autorise, lors de longues hospitalisations, à recevoir régulièrement des visites de leurs parents et de leurs amis. Le service d'hélicoptère a ainsi transporté 25 élèves et 2 enseignants en 1974 et 41 élèves et 1 enseignant en 1975, soit un peu plus du 1 % des participants aux classes de neige.

Pour remplir les missions qui lui sont dévolues, le service d'hélicoptère dispose, d'une part, d'un hélicoptère



Agusta Bell 206B permettant le transport de deux blessés couchés. Cet appareil a remplacé dès le mois de juin 1975 le Hughes 500 utilisé auparavant. Le nouvel engin, plus puissant et plus rapide, est mieux adapté au vol en montagne que son prédécesseur. Et, d'autre part, de trois pilotes à plein temps et de deux pilotes auxiliaires. Tous sont titulaires d'une licence de pilote professionnel et suivent régulièrement des cours de sauvetage et de soins aux blessés. Le service dispose en outre d'un important matériel de sauvetage.

Il est évidemment souhaitable que le taux des accidents, lors des classes de neige, diminue, mais le service d'hélicoptère reste prêt, dans la mesure de ses possibilités, à en atténuer les conséquences.

Le directeur adjoint:
M. Gaille

Foto: P. Cretton



Rollenoffset

ist nicht nur ein preisgünstiges Druckverfahren für mittlere und höhere Auflagen.
Es bietet auch Lieferfristen, die sich sehen lassen dürfen.

Druckmuster und nähere Angaben über Rollenoffset erhalten Sie unverbindlich.

Vogt-Schild AG

Druck und Verlag
4500 Solothurn 2
Telefon 065 21 41 31
Telex 34 646